



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **15 mars 2021**

Délibération n° 2021-0561

commission principale :

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Voeu présenté par les groupes Les écologistes, Socialistes, la gauche sociale et écologique et apparentés, Communiste et républicain, Métropole insoumise, résiliente et solidaire et Métropole en commun

service : Délégation Pilotage et ingénierie administrative et financière - Direction assemblées, affaires juridiques et assurances

**Rapporteur** : Monsieur le Président Bernard

**Président** : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 26 février 2021

Secrétaire élu : Monsieur Nicolas Barla

Affiché le : jeudi 18 mars 2021

Présents : M. Bernard, Mmes Baume, Vessiller, M. Payre, Mme Picard, M. Kohlhaas, Mme Geoffroy, M. Van Styvendael, Mme Vacher, M. Artigny, Mme Khelifi, M. Athanaze, Mme Moreira, M. Bagnon, Mme Groperrin, M. Camus, Mme Hemain, M. Longueval, Mme Boffet, M. Blanchard, Mme Petiot, M. Guelpa-Bonaro, Mme Dromain, M. Ben Itah, Mmes Arthaud, Asti-Lapperrière, Augey, MM. Azcué, Badouard, Barge, Barla, Mme Benahmed, MM. Benzeghiba, Blache, Blein, Mmes Borbon, Bouagga, M. Boumertit, Mme Bramet-Reynaud, M. Bréaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, MM. Bub, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, Cabot, Cardona, Chadier, MM. Chambon, Charmot, Mme Charnay, MM. Chihi, Cochet, Cohen, Mmes Coin, Collin, MM. Collomb, Corazzol, Mmes Corsale, Crédoz, Crespy, Creuze, Croizier, MM. Da Passano, Dalby, David, Debù, Mmes Dehan, Delaunay, MM. Devinaz, Diop, Doganel, Doucet, Mmes Dubois Bertrand, Dubot, Dupuy, Edery, El Faloussi, Etienne, Fautra, Fontaine, Fontanges, Fournillon, Fréty, Frier, MM. Galliano, Gascon, Mme Georgel, MM. Geourjon, Girard, Mme Giromagny, MM. Godinot, Gomez, Grivel, Groult, Mmes Guerin, Jannot, MM. Kabalo, Kimelfeld, Mme Lagarde, MM. Lassagne, Le Faou, Mme Lecerf, MM. Legendre, Lungenstrass, Maire, Marguin, Marion, Millet, Mône, Monot, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mmes Pouzergue, Prost, MM. Quiniou, Rantonnet, Ray, Mmes Reveyrand, Roch, M. Rudigoz, Mmes Runel, Saint-Cyr, Sarselli, Sechaud, MM. Seguin, Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, MM. Thevenieau, Ulrich, Vergiat, Vieira, Vincendet, Vincent, Mmes Vullien, Zdorovtsoff.

**Conseil du 15 mars 2021**

**Délibération n° 2021-0561**

commission principale :

objet : **Vœu présenté par les groupes Les écologistes, Socialistes, la gauche sociale et écologique et apparentés, Communiste et républicain, Métropole insoumise, résiliente et solidaire et Métropole en commun**

service : Délégation Pilotage et ingénierie administrative et financière - Direction assemblées, affaires juridiques et assurances

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 16 mars 2021, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Considérant qu'en application de l'article 29 du règlement intérieur du Conseil :

"Le Conseil de la Métropole peut émettre des vœux sur tout objet d'intérêt métropolitain.

Ces vœux sont des expressions d'opinions qui ne présentent ni caractère décisoire, ni engagement juridique ou financier pour la Métropole.

Tout projet de vœu doit être écrit, signé et déposé à la direction des assemblées et de la vie de l'institution cinq jours francs au moins avant la séance du Conseil en vue de laquelle il est transmis, sauf cas d'urgence appréciée par le Conseil.

La recevabilité du projet de vœu est appréciée par le Président ou son représentant en conférence des Présidents. Son refus doit être motivé.

La conférence des Présidents enregistre les temps de parole demandés en vue de la mise en discussion du projet de vœu.

Le projet de vœux sera soumis au vote du Conseil sauf si le Président le renvoie pour examen par une ou plusieurs des commissions thématiques visées à l'article 31."

Considérant que les groupes Les écologistes, Socialistes, la gauche sociale et écologique et apparentés, Communiste et républicain, Métropole insoumise, résiliente et solidaire et Métropole en commun, ont déposé à la direction Assemblées, affaires juridiques et assurances, le 9 mars 2021, le projet de vœu ci-après annexé et intitulé : "Vœu du Conseil de la Métropole contre le Projet Hercule de réorganisation d'EDF" ;

Considérant que ledit projet de vœu a été examiné lors de la Conférence des Présidents du 11 mars 2021 ;

Vu le projet de vœu ci-après annexé ;

**DELIBERE**

**Approuve** le vœu présenté par les groupes Les écologistes, Socialistes, la gauche sociale et écologique et apparentés, Communiste et républicain, Métropole insoumise, résiliente et solidaire et Métropole en commun, et intitulé " Vœu du Conseil de la Métropole contre le Projet Hercule de réorganisation d'EDF".

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 18 mars 2021.**